

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 52 (1960)
Heft: 3

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans cette réunion, le sentiment général se manifesta en faveur d'un accord commercial des sept outsiders comprenant l'active participation des syndicats libres. Un tel accord peut et doit servir l'objectif d'une plus large unité de l'Europe.

Bibliographie

L'automation, ses conséquences humaines et sociales. Par Maurice Rustant. Les Editions ouvrières, 12, avenue Sœur-Rosalie, Paris 13^e. — Décidément, ce nouvel éditeur parisien soigne particulièrement ses lecteurs en matière d'information. Après avoir publié entre autres: «Le syndicalisme ouvrier français», par Colette Chambelland, «L'Organisation internationale du travail», par Guy de Lusignan, et «Les doctrines économiques», par A. Hamelin, il consacre au problème de l'automation, souvent traité dans notre revue au cours de ces dernières années, une excellente étude systématique de 119 pages, avec en annexe l'avis formulé par le Conseil économique de France au cours de la séance du 1^{er} juillet 1958 sur l'automation et ses conséquences économiques et sociales.

Dans un bref avertissement, on rappelle que l'auteur n'a pas essayé de faire œuvre originale sur ce sujet où la littérature est abondante. Il s'est borné uniquement à l'étude des conséquences humaines et sociales de l'automation. Il a essayé de rassembler toute la documentation disponible sur la question, d'interroger des employeurs et des salariés pour parvenir à quelques conclusions. Avec beaucoup de sagesse, il s'est gardé des généralisations hâtives en partant de cas d'espèces et les quelques idées qu'il émet sont nuancées par une grande prudence dont il faut le féliciter.

Dans les quatre premiers chapitres, il recherche d'abord une définition du phénomène «automation». Puis il cite des exemples, en essayant ensuite de sonder l'avenir et d'esquisser quelques problèmes économiques soulevés par l'introduction de l'automation.

C'est au cinquième chapitre que l'auteur aborde les conséquences sociales et humaines de l'automation sur le niveau de l'emploi, les structures économiques et de main-d'œuvre, les qualifications professionnelles et la condition de l'homme au travail, avant d'évoquer la position des syndicats face à cette évolution technique. Le lecteur ne s'étonnera pas trop si l'auteur s'attache surtout à la position du syndicalisme français et américain en cette matière, d'autant moins qu'il prend la précaution de se référer au chef du Département économique et social de la Confédération internationale des syndicats libres, Alfred Braunthal, qui résumait assez bien les réactions et prises de position dans un article, dont nous retiendrons à notre tour ce passage: «La réponse syndicale à l'automation est donc un oui de principe, mais un oui assorti d'un certain nombre de conditions, ces conditions constituant non des réserves pour barrer la route au progrès, mais comme des sauvegardes sociales essentielles.»

Les conclusions de ce petit ouvrage bien sympathique sont donc positives. Mais l'auteur signale avec raison le drame d'un progrès scientifique et technique qui marche à un train d'enfer, alors que le progrès social et humain s'essoufle loin derrière et ne suit pas! Il ne conteste pas les investissements énormes effectués au titre de la recherche scientifique et technique, mais il considère avec raison qu'ils doivent avoir pour corollaire des investissements analogues pour le progrès des sciences humaines et sociales, qui permettraient de canaliser le progrès de telle sorte qu'il répartisse équitablement sur toute la communauté le surcroît des richesses produites grâce aux développements extraordinaires de la science et de la technique.

J. M.

Le Guide de vacances de la Caisse suisse de voyage, qui vient de paraître, est distribué ces jours à 200 000 familles. Cette brochure, engageante et bien pré-

sentée, contient une foule de détails et d'offres. Elle aide tous les amis de la Caisse suisse de voyage à bien préparer leurs plans de vacances.

On y trouve un exposé sur le système si apprécié de l'épargne au moyen des timbres de voyage. En pratiquant cette épargne, les familles aux revenus modestes peuvent aussi partir en vacances. Ce guide mentionne les offices qui vendent les timbres de voyage à prix réduit: la poste, un grand nombre de coopératives de consommation, de nombreuses entreprises privées et organisations de la branche des denrées alimentaires, la plupart des syndicats de travailleurs environ 1500 employeurs et un certain nombre d'entreprises à primes.

Il commente les actions de la Caisse suisse de voyage en faveur des vacances familiales: l'action des vacances gratuites pour 300 familles et celle des vacances à l'hôtel à demi-prix pour 100 familles ou couples. La brochure contient des formules d'inscription pour les personnes désirant bénéficier de ces actions. Des logements à prix réduit au Tessin, dans l'Oberland bernois et à Leysin sont offerts aux familles aux ressources modestes. On peut lire une relation des efforts entrepris par la Caisse suisse de voyage pour aboutir à une nouvelle réglementation des vacances scolaires dans l'intérêt de l'enfant et de la famille.

En fin du guide on peut consulter la liste des entreprises qui acceptent en paiement, comme s'il s'agissait d'espèces, les bons de voyage: chemins de fer, bateaux, cars postaux, cars privés, 1800 hôtels, établissements thermaux et restaurants, 3200 logements de vacances, cabanes, homes de vacances, de nombreuses agences de voyage, places de camping, etc.